

## AVIS URBANISME

---

L'Administration Communale fait savoir que : **Le Service Public de Wallonie – DGO1  
Direction des Routes de Mons**

dont les bureaux se trouvent à - ~~demeurant à (1)~~ : **Rue du Joncquois 118 à 7000 Mons**  
a introduit une demande de (1) :

- ~~- permis de lotir~~
- ~~- modification de permis de lotir~~
- **permis d'urbanisme**
- ~~- certificat d'urbanisme~~

ayant trait à un **projet consistant en la réalisation du contournement de Dour – Liaison routière entre la rue de Boussu ( N549) au départ du Chemin du Caya et de la rue de la Machine à Feu (coffre de voirie avec égouttage eaux pluviales), piste cyclable, un giratoire sur la rue de Boussu , un parking pour les riverains à proximité du giratoire, tronçon de route au Chemin des Fours avec piste cyclable longeant la parking du stade d'athlétisme et installation d'un nouvel éclairage public le long des routes.**

et présente les caractéristiques suivantes:

**Mesures particulières de publicité conformément aux articles 4 et 330 du CWATUP, résultant de l'article 129 quater du CWATUP, renvoyant aux articles 6 et suivants du décret du 6.2.2014 relatif à la voirie communale**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal, Grand Place n° 1 à DOUR du **24 août 2017 au 22 septembre 2017**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées à l'Administration Communale de DOUR, services de l'urbanisme, rue Pairois n° 54 à 7370 DOUR aux jours et heures suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures et mercredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures**

**Le mercredi 06 septembre 2017 de 16 heures à 20 heures uniquement sur rendez-vous en appelant le 065/ 761.873 pendant les heures de bureaux**

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale de DOUR:

**Service de l'urbanisme, rue Pairois n° 54 à 7370 DOUR aux jours et heures suivants : voir ci-dessus.**

Des explications techniques seront fournies à l'Administration Communale de DOUR, service de l'urbanisme, rue Pairois n° 54 à 7370 DOUR aux jours et heures suivants :

**voir ci-dessus**

A Dour, le 23 août 2017

La Directrice générale (s),  
Carine NOUVELLE

Le Bourgmestre f.f. (s),  
Vincent LOISEAU